

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

Résolutions adoptées à la 68^e séance
tenue 9 octobre 2012

Date d'adoption du procès-verbal :
le 7 novembre 2012

E-68-4.2 PROJET SITE OUTREMONT - AJOUT BUDGÉTAIRE POUR LA
REVITALISATION DES SOLS LOT 1

Le Comité exécutif autorise :

- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à modifier le contrat de la firme *Excavation Loiselle & frères inc.*, afin d'y inclure les travaux prévus dans un lot subséquent pour la pose du système d'aqueduc dans le chemin des services s'élevant à **560 000 \$** avant taxes;
- le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à modifier au moment opportun le contrat de la firme *Excavation Loiselle & frères inc.* pour tenir compte de travaux résultants de conditions particulières du chantier, impossibles à définir et quantifier avant l'appel d'offres et pouvant s'élever à **1 550 000 \$**.

E-68-4.3 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 13 214,00 \$ (AVANT TAXES) POUR LE
CHANGEMENT NO 4 AU CONTRAT DE CBA EXPERTS-CONSEILS INC.
(BCK0000924) / PROJET 51966 : RÉNOVER CSCP + CSEDC AU PAVILLON
2101 ÉDOUARD-MONTPETIT

Le Comité exécutif autorise :

autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, le changement no 4 au contrat BCK0000924, *CBA experts-conseils inc.*, lequel représente une dépense supplémentaire de **13 214,00 \$** (avant taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à **82 044,00 \$** (avant taxes)

E-68-4.4 APPEL D'OFFRES POUR REVENDEUR DE MATÉRIEL INFORMATIQUE -
AMENDEMENT AU DOCUMENT 2012-A-16/63^e/389 (RÉSOLUTION E-63-4-4)

Le Comité exécutif :

- amende la résolution E-63-4-4 découlant du document 2012-A-16/63^e/389, et ce, en raison des motifs évoqués au document 2012-A16/68^e/416 de la présente;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

**Résolutions adoptées à la 68^e séance
tenue 9 octobre 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 7 novembre 2012

- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université tous les documents nécessaires à une entente contractuelle entre l'Université et le revendeur de matériel informatique sélectionné par le processus d'appel d'offres, selon les termes et modalités définis à l'appel d'offres.

E-68-4.5 PROLONGATION DE CONTRAT — ERP-CONNEX

Le Comité exécutif :

- autorise la prolongation du contrat avec la firme ERP-Connex pour le soutien des infrastructures de Synchro jusqu'au 31 décembre 2013 et ayant une valeur estimée de 350 000 \$ (avant taxes);
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université tous les documents nécessaires pour donner suite à ce dossier, après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques.

E-68-4.6 PGI CLINIQUES DENTAIRES — ADJUDICATION D'UN CONTRAT À LA FIRME TWO-TEN HEALTH

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer pour et au nom de l'Université, et après qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques, tous les documents nécessaires à une entente contractuelle entre l'Université et la firme **Two-Ten Health**, sélectionnée suite à un appel d'offres public, au montant de 1 234 500 \$ avant taxes.

E-68-4.7 PROJET OUTREMONT - AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONTRATS SUITE AUX APPELS D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS DES ÉQUIPES MAÎTRES (PAVILLONS DES SCIENCES / ENSEIGNEMENT ET BIBLIOTHÈQUE - AMENDEMENT AU DOCUMENT 2012-A-16/62^e/357 (RÉSOLUTION E-62-4.2.1))

Le Comité exécutif, à la suite du déroulement des appels d'offres de services professionnels et sous réserve des sélections des firmes ou consortiums par les comités de sélection :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 68^e séance
tenue 9 octobre 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 7 novembre 2012

- autorise, tel que prévu à la résolution E-62-4.2.1, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, le contrat pour l'équipe maître de gestion de projet;
- autorise, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, les contrats successifs pour les services professionnels en architecture, en ingénierie (structure et génie civil) ainsi qu'en ingénierie (génie mécanique et électrique), requis en vue de compléter les différentes étapes du projet de Pavillon de sciences et Pavillon de l'enseignement et bibliothèque à Outremont, après que lesdits contrats et documents aient été visés par la Division des affaires juridiques de l'Université.

E-68-4.8

CONTRAT DE SERVICES D'ENTRETIEN SANITAIRE DES IMMEUBLES DU
SERVICE DES RÉSIDENCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le Comité exécutif :

- autorise la Division approvisionnement et le Service des résidences à prendre toutes les mesures nécessaires, afin d'obtenir un nouveau contrat de services d'entretien sanitaire pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} novembre 2012, avec option de renouvellement pour deux périodes subséquentes d'une durée de douze (12) mois.
- autorise le Service des résidences et la Division approvisionnement à faire l'annonce à l'adjudicataire;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer tout contrat ou document donnant effet à ce qui précède, une fois qu'ils auront été visés par la Division des affaires juridiques, si requis, en vertu du règlement 10.6 – *Règlement sur les autorisations de conclure et signer au nom de l'Université de Montréal des documents de la nature d'un contrat.*

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 68^e séance
tenue 9 octobre 2012**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 7 novembre 2012

E-68-4.9 CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ET LES PRESSES DE L'UDEM

Le Comité exécutif :

- approuve la conclusion de la Convention d'aide financière entre l'Université de Montréal et les Presses de l'Université de Montréal;
- autorise le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer la Convention d'aide financière après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-68-4.10 CHAIRE DE RECHERCHE ENVIRONNEMENT-CANCER GUZZO – LA SOCIÉTÉ
DE RECHERCHE SUR LE CANCER DE L'UDEM - NOMINATION DU TITULAIRE

Le Comité exécutif : approuve le renouvellement du Dr **Jack Siemiatycki**, professeur titulaire au Département de médecine sociale et préventive à la Faculté de médecine, en tant que titulaire de la Chaire de recherche Environnement-Cancer Guzzo – La Société de recherche sur le cancer de l'Université de Montréal, et ce, pour un deuxième mandat de cinq (5) ans débutant le 1^{er} novembre 2012 et se terminant le 31 octobre 2017.

E-68-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE
PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux renouvellements et aux nominations des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document **2012-A-16/68^e/410 et annexe** déposés aux archives.

E-68-5.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Le Comité exécutif nomme Mme **Josette Noël**, professeure agrégée au Département de physiologie, au titre de secrétaire de la Faculté de médecine pour un mandat échéant au plus tard le 31 mai 2015, date de fin de mandat de la doyenne Hélène Boisjoly.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

Résolutions adoptées à la 68^e séance
tenue 9 octobre 2012

Date d'adoption du procès-verbal :
le 7 novembre 2012

E-68-5.3 ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (AGEEFEP) – NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES ACHATS ET PLACEMENTS SOCIALEMENT RESPONSABLES

Le Comité exécutif nomme Mme **Yvonne Ellis** membre du Comité consultatif sur les achats et placements socialement responsables, à titre de représentante des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente, pour un mandat échéant le 31 mai 2016, et ce, en remplacement de M. Jean-Sébastien Dufresne.

E-68-5.4 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux dates mentionnées et au document **2011-A-16/68^e/413** (série 413 à 413.28) déposé aux archives de l'Université.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot